

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

# **RETURN BIDS TO:**

# **RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$ 

11 Laurier St., / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services professionnels en informatique - division EL Terrasses de la Chaudière 4th Floo 10 Wellington Street Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet						
Services pros en informatique						
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
47419-192246/A			001			
Client Reference No N° de référence du client			Date			
47419-192246		2018-11-29				
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$\$EL-632-34184						
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME						
632el.47419-192246						
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2019-01-04$			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Lapalme, Francis			632el			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(613) 858-9912 ( )			( ) -			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	-
Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s	ign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à s	signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	actères d'imprimerie)
Signature	Date



La modification numéro 001 vise à répondre aux questions d'un fournisseur et à modifier la date de clôture de la demande de soumissions.

#### Question nº 1

En ce qui concerne la section « Exigences obligatoires pour l'organisation » (p. 152) de la pièce jointe 2, Critères d'évaluation des soumissions, les exigences relatives aux jours facturables obligatoires sont souvent accompagnées d'une cote correspondante qui évalue la fourniture de jours facturés en sus de ceux requis dans les exigences obligatoires. Dans ce cas, il n'existe aucune exigence cotée connexe qui demande des jours supplémentaires. L'État pourrait-il confirmer que cette situation est intentionnelle et qu'aucun jour de plus que ceux indiqués dans l'exigence obligatoire (O2) ne sera nécessaire ?

# Réponse nº 1

Le Canada confirme qu'on ne nécessitera aucun jour de plus que ceux indiqués au point O2 de la pièce jointe 2 - 1.0 - Exigences obligatoires pour l'organisation.

### Question nº 2

Veuillez confirmer que les soumissionnaires doivent justifier les ressources exigées des catégories indiquées à l'annexe 3 (5, Ressources) et que celles indiquées à l'appendice C de l'annexe A doivent être évaluées individuellement à l'étape de l'autorisation de tâches suivant l'attribution du contrat.

## Réponse nº 2

En ce qui a trait aux ressources exigées, les soumissionnaires doivent fournir des justifications uniquement pour les cinq catégories de ressources indiquées aux annexes 2 et 3. Celles comprises à l'appendice C de l'annexe A ne seront évaluées individuellement qu'à l'étape de l'autorisation de tâches suivant l'attribution du contrat.

# Question nº 3

Compte tenu des délais pour la clarification, la collecte et la vérification des jours facturables, de la lettre signée par le client exigée au point )1 des exigences obligatoires pour l'organisation, combinée au fait que la période de sollicitation a lieu pendant la période de vacances la plus élevée de l'année, l'État pourrait-il accorder une prolongation de deux semaines, de sorte que les signataires appropriés de haut niveau puissent confirmer et signer les demandes ? En outre, une prolongation permettrait aux fournisseurs de recueillir et de vérifier adéquatement les jours facturables ainsi que l'expérience des ressources proposées.

# Réponse nº 3

Veuillez vous reporter à la date de clôture de la demande de soumissions modifiée à la page 1 de la présente modification de la demande de soumissions.